



Adamaoua

Le département du Mbéré empoche 04 sénateurs sur 10

P. 4

L'œil DU Sahel

Directeur de la Publication : Guibaï Gatama

400 FCFA

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1062 du mercredi 18 avril 2018

PONT YAGOUA-BONGOR



«J'ai serré la main de Paul Biya grâce à la fraise»

Lire l'interview de Alhadji Ibrahim Malam, agriculteur. p. 9

Début des travaux en juin 2018

P. 5



Affaire Kouamedjo

La justice condamne les dernières volontés du défunt

P. 8



Ngamé

02 pêcheurs tués par Boko Haram

P. 3

Garoua

Violée et assassinée à 81 ans

P. 3

SOUS LE TRES HAUT PATRONAGE DE S.E.M. PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN



LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT ORGANISE LA

6^e ÉDITION

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

DU 26 AVRIL AU 05 MAI 2018 AU PALAIS DES CONGRES YAOUNDE



SOUS LE THEME : L'ARTISANAT AFRICAIN ET LE COMMERCE ÉQUITABLE : "ENJEUX ET PERSPECTIVES"

COOPÉRATION. Bruxelles a financé un séminaire visant à doter ses magistrats et cadres des techniques d'audit externe plus efficaces.

L'Union européenne renforce la Chambre des comptes

Par Yanick Yemga

La coopération entre le Cameroun et l'Union européenne (UE) s'est enrichie de nouveaux fruits. Dans le droit fil de ce partenariat avec Yaoundé, Bruxelles vient de financer à hauteur de 130 millions de FCfa, l'organisation d'un séminaire de formation des magistrats et cadres de la Chambre des comptes de la Cour suprême camerounaise. Animée par des experts de hauts vols de la Cour des comptes de Paris et de Tunis, cette formation vise notamment à doter 35 nouveaux magistrats de cette institution du système judiciaire camerounais, des techniques d'audit externe les plus à la pointe.

Ces formations qui se tiennent du 16 au 20 avril prochain, portent sur les thèmes tels «*les techniques générales de contrôle externe*», «*nouvelles normes internationales de contrôle externe*», et «*audit externe des*



Cérémonie d'ouverture. Une attitude des officiels.

institutions bancaires et financières». Relativement à la pertinence de cette formation, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Cameroun évoque un des défis majeurs qui interpellent la Chambre des comptes. C'est que cette dernière «*se trouve devant*

une évolution majeure, liée à une transition institutionnelle de taille à venir. En effet, les Etats de la Cemac se sont mis d'accord sur des principes partagés régissant la gestion macroéconomique et monétaire de leur région. La transposition et la mise en appli-

cation des directives Cemac au telle session de formation, de «*s'assurer que ceux qui ont la responsabilité de l'audit, du contrôle de la gestion des finances publiques, disposent des meilleurs outils possibles leur permettant de bien accomplir les missions qui leur sont assignées*».

Pour Marc Ateba Ombala, le

Cameroun offrent donc une opportunité importante de renforcer le cadre institutionnel et l'architecture de contrôle interne et externe des finances publiques», explique Hans-Peter Schadek.

Un avis du reste partagé par le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat) en charge de la Planification. Paul Tassong indique qu'il s'agit au travers d'une

président de la Chambre des comptes de la Cour suprême, «*ce séminaire répond d'abord à un besoin commandé par les circonstances : à savoir, l'arrivée de 35 jeunes magistrats, et du renouvellement de l'effectif des magistrats de la Cour suprême (...)* C'est donc un séminaire d'imprégnation pour ces nouveaux magistrats, et de recyclage puisqu'au cours du séminaire, il sera question d'aller en profondeur dans les techniques de certification. Ce séminaire a vocation à nous préparer à l'efficacité d'un contrôle du compte général de l'Etat, à une certification probante».

Ce soutien de l'UE s'inscrit dans le cadre des opérations d'appui budgétaire en cours qui prévoient la mobilisation de plus de 60 milliards de FCfa pour faciliter les réformes dans le secteur agricole et dans le domaine de la gestion de finances publiques sur la période de 2017 à 2020. Une première enveloppe de 19,5 milliards de FCfa a été débloquée dans ce cadre en 2017. ■

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRI. De nombreux projets présentés à l'ambassadeur de ce pays le 16 avril dernier.

Un nouveau cadre de coopération avec Israël

Par Bertrand Ayissi

Les Pr. Ngah Esther et Mvondo Awono Jean Pierre, respectivement directeur des affaires académiques et doyen de la faculté des sciences de l'université de Ngaoundéré racontent à l'envi leur passage en Israël. Ces deux responsables universitaires qui ont suivi des cours en Israël, en fin janvier et début février dernier, notamment sur la production intensive de légumes et technologies modernes d'irrigation ; et la physiologie et pathologie post récolte et manipulation des produits frais, ont partagé les acquis de cette enrichissante expédition le 16 avril dernier, lors de la visite à l'université de Ngaoundéré, de Ran Gidor, ambassadeur d'Israël au Cameroun. C'est avec un pincement au cœur que le Pr Ngah Esther est rentrée au bercail. «*Nous avons appris de nombreuses méthodes et la plus fascinante, c'était l'application du Low-tech, compte tenu du fait que le high-tech est encore inaccessible chez nous, nous pouvons facilement implémenter les disciplines du Low-tech... Dans notre pays, nous avons des mangues, oranges, ananas qui traînent partout, mais en Israël, nous avons appris comment ces produits peuvent être traités à moindre coût. Mais c'était une expérience quelque peu traumatisante parce que nous avons vu des choses que nous pouvons faire, mais que nous ne faisons pas encore*», a-t-elle déclaré.

Mais le rêve est permis depuis la visite de S.E Ran Gidor à l'université de Ngaoundéré. «*Depuis qu'Uphie Chinje a pris les rênes de l'Université, nous avons donné un nouveau sens à notre coopération. Je suis donc venu moi-même, pour voir avec mes propres yeux*

le potentiel pour asseoir notre coopération. Nous n'opérons pas comme les grandes ambassades, à l'instar des Etats-Unis, la France et l'Allemagne. Nous créons un partenariat et je suis très optimiste pour les axes que nous allons définir pour notre coopération», a martelé l'ambassadeur d'Israël au Cameroun.

PROJETS

En tout cas, «*sur le plan technologique, Israël a encore beaucoup à offrir au Cameroun*», a fait savoir le Pr Mvondo Awono, doyen de la faculté des Sciences. C'est sans doute pour cette raison que la faculté dont il a la charge espère des financements d'Israël pour des projets sur les pétro fertilisants et agro minéraux alternatifs, sur le développement de l'apiculture et de la méliponiculture, sur le développement des énergies renouvela-

bles et technologies innovantes, et le développement de la riziculture. «*On peut produire du riz dans tous les agrosystèmes, mais nous dépensons des milliards chaque année pour l'importation ; ce qui est paradoxal*», a-t-il commenté. L'Ecole nationale des sciences agro industrielles (Ensaï), elle, a soumis le projet de la mise en place des vergers de manguiers et de goyaviers dans l'arrondissement de Mbé, non sans cacher ses intentions de produire d'autres dérivés de ces fruits. A l'Institut universitaire des technologies (IUT), la valorisation du lac de Dang menacé de disparition, est prioritaire. Mais l'établissement expérimente aussi le système PV Online qui est une forme d'alimentation en énergie hybride, au vu des délestages d'énergie électrique ; la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde du patrimoine culturel ;

l'exploitation de nombreux insectes nuisibles pour l'alimentation des poissons (poisson chat et tilapia du Nil pour le moment). L'Ecole des sciences et médecines vétérinaires (Esmv) travaille sur les pathologies qui freinent le développement des animaux en milieu rural, tout comme sur les zoonoses. A la faculté des Sciences économiques et de gestion, c'est le Navel Incubator Ngaoundéré (NIN) qui est au centre des préoccupations. Ce, pour stimuler le développement économique et social de l'Adamaoua à travers la création des PME.

L'amélioration du cadre de vie des citoyens préoccupe autant la faculté des sciences juridiques et politiques, celle des arts, lettres et sciences humaines, et des sciences de l'éducation. Elles ont des projets sur la métamorphose du droit pénal et minier, le développement

de l'archéologie et de l'enseignement à distance, et la création des laboratoires de recherche. «*En lisant le document «Startup Nation» qui montre le miracle qui a changé Israël, au point d'avoir de plus grandes sociétés que certains pays de ce monde n'ont pas, on peut facilement faire un rapprochement avec la vision du chef de l'Etat du Cameroun. Ainsi, l'émergence du Cameroun en 2035 passe par le développement des technologies. C'est ce qu'on doit obtenir d'Israël et grâce à ce partenariat, on aura beaucoup à faire pour notre pays. Nous avons déjà élaboré le programme Mashav pour la formation dans le domaine de l'agribusiness ; il y a ceux qui sont déjà partis pour la formation et sont prêts pour implémenter ce qu'ils ont appris*», a rassuré Uphie Chinje Melo, recteur de l'université de Ngaoundéré. ■

Le laboratoire de plusieurs projets innovants

Par B. A.

Ran Gidor a eu l'occasion d'admirer le 16 avril dernier dans les locaux de University of Ngaoundéré Innovation Center of Excellence (Unice), des feux de signalisations «*intelligents*». Ceux-ci, dotés de plaques solaires, s'autorégulent et communiquent parfaitement avec l'utilisateur, lui indiquant par exemple le nombre de secondes qu'il lui reste avant le changement du feu. Une innovation des étudiants de la faculté des sciences, niveau DEA. L'ambassadeur d'Israël au Cameroun ne s'est pas moins extasié face au dispositif qui permet de traiter de l'eau sale en se servant des microbes de la

nature ; une autre innovation des étudiants de l'Ensaï. Et c'est ce que vise désormais l'université de Ngaoundéré, à travers la création de University of Ngaoundéré Innovation Center of Excellence (Unice). «*Le programme Mashav octroie d'ailleurs des financements pour les projets. C'est un aspect pour lequel nous allons solliciter d'autres partenaires locaux. Nous aurons certaines de ces productions dans le secteur agricole dans la région de l'Adamaoua. Evidemment, l'étudiant gagne à travers l'autonomisation. Car aujourd'hui, on sait que tout personne en fin de formation veut travailler dans le secteur public. Pourtant, avec la technologie et leurs*

compétences les étudiants vont se retrouver dans des domaines spécifiques et ce sera facile pour eux de trouver un emploi», a précisé le recteur Uphie Chinje Melo, en présence de son hôte.

Unice a pour but d'apporter à l'université l'expérience du monde des affaires et socioculturel afin de stimuler l'esprit d'entrepreneuriat aux étudiants et enseignants, veut transformer l'université de Ngaoundéré en une institution entrepreneuriale d'ici 5 ans avec pour slogan : «*un (e) étudiant (e), un entrepreneur*», a précisé Valère Djomo, un partenaire du secteur privé. Les secteurs prioritairement visés pour le moment sont l'agribusiness, les énergies

renouvelables, les technologies de l'information et de la communication, l'entrepreneuriat socioculturel... Pour accompagner Unice, University of Ngaoundéré Venture Development Fund (Unvdf) a été mise sur pied pour le financement de projets et la valorisation des résultats de la recherche. Ce fonds fournit ainsi le capital pour les programmes d'entrepreneuriat universitaire, les études de marché et le business plan, etc. Toutes initiatives qui sont passées en revue sur University of Ngaoundéré Consult, une plateforme qui permet de donner des conseils et la mise en œuvre des référentiels de compétences à l'université. ■

MAROUA. Plus de six sinistres enregistrés en l'espace de trois mois.

Les incendies se multiplient



Des incendies en série à Maroua.

Par Jean Areguema

La fréquence des incendies dans la ville de Maroua inquiète les populations. C'est qu'en l'espace de trois mois, plus de six incendies ont été enregistrés dans le chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord. Les flammes ont ravagé des édifices publics, des boutiques et des domiciles privés. Des pertes vies humaines n'ont pas été enregistrées mais les dégâts matériels sont estimés en des dizaines de millions de Fcfa. Des dégâts réduits grâce à l'intervention rapide des sapeurs-pompiers dans certains cas. Le dernier cas a été enregistré le 11 avril dernier en matinée. Cet incendie a consumé un studio photo devant son propriétaire qui

n'avait que ses yeux pour pleurer. Une semaine avant, notamment le 03 avril, c'était la résidence du préfet du département du Diamaré sis au quartier Pitoaré qui subissait la furie des flammes. Absent à la maison au moment de l'incendie, Ernest Christian Samuel Ebelle n'avait pu rien récupérer de l'incendie. Certaines mauvaises langues ont vite fait de voir derrière cet incendie, une main criminelle. Elles soutiennent leur position par le fait que «le préfet n'est pas en odeur de sainteté avec plusieurs personnes dans son territoire de commandement, parmi lesquels certains de ses collaborateurs. En plus, les agents d'Enéo ont décliné la cause d'un court-circuit».

Le 22 mars dernier, un incendie s'était déclaré au lycée d'Ouro-Tchedé. Dans sa furie ravageuse, l'incendie a consumé tout le bloc administratif du lycée, les bureaux du proviseur, des censeurs, des surveillants généraux, des conseillers d'orientation, de l'intendant, la salle des professeurs et une dizaine d'ordinateurs. Les bulletins, relevés de notes, actes de naissance, archives et autres documents confidentiels sont également ont été également réduits en cendres. Le 15 février au quartier Dougoy, le domicile d'Ousmanou Sadou était ravagé par les flammes faisant de nombreux dégâts matériels. Même situation vécue au quartier Kakataré le 19 janvier dernier ; où un incendie réduisait en cendres deux boutiques et un domicile privé.

Le bilan dressé par les sinistres faisait état de près de vingt millions de Fcfa de pertes enregistrées. Ce gros bilan avait ainsi marqué le début de la série noire des incendies à Maroua. Le doigt accusateur est pointé sur les branchements électriques anarchiques comme principale cause des incendies à répétition dans la ville de Maroua. «Il y a l'installation anarchique de l'électricité. Les gens préfèrent aller acheter des fils électriques de mauvaise qualité et sollicitent des bricoleurs. Toute chose qui peut facilement provoquer un court-circuit. La négligence est également l'une des causes des incendies. Une dame qui oublie sa poêle au feu occasionne un

incendie. Pour ceux qui utilisent les appareils tels que le climatiseur, le plus souvent, ils oublient ces appareils branchés quand ils sortent des locaux. Le fait qu'il fait chaud amène les gens à passer la nuit hors de leurs chambres et ne voient pas ce qui se passe à l'intérieur du bâtiment. Il y a aussi des causes accidentelles», explique le chef de bataillon Djonyang Djorwé Patrick, commandant le 40e groupement des sapeurs-pompiers de Maroua. En cas d'incendie, outre le premier réflexe qui doit consister à appeler les sapeurs-pompiers au 118, le chef de bataillon prodigue d'autres conseils. «En l'absence des personnes à la maison, il est conseillé de débrancher les appareils tels que le climatiseur, le ventilateur. En cas de coupure d'électricité, débrancher tous les appareils avant le retour effectif de l'énergie électrique. Dans les magasins, il est conseillé d'avoir des extincteurs à poudre et faire vérifier régulièrement les installations électriques par les techniciens. Parce vous allez beau utiliser le matériel électrique de bonne qualité, mais avec le temps, il va se détériorer. Avant toute tentative d'extinction, rassurez-vous que le secteur est isolé de l'alimentation électrique et utilisez un agent extincteur adapté à la classe de feu. Un feu d'origine électrique ne s'éteint pas avec de l'eau», conseille le commandant du 40e groupement des sapeurs-pompiers de Maroua. ■

WAZA.

02 pêcheurs tués à Ngamé par Boko Haram

Par Douworé Ousmane

Ngamé, petite bourgade d'une centaine d'habitants et située à une quarantaine de kilomètres de Waza dans le Logone et Chari, a reçu la visite des terroristes de Boko Haram dans la nuit du 16 avril 2018. L'incursion a fait deux morts, tous des pêcheurs. «En cette période, des pêcheurs viennent par ici chercher du poisson dans les lacs artificiels créés pour l'abreuvement des animaux, car l'eau est à son plus bas niveau et qu'il est donc plus facile de capturer des poissons», renseigne un riverain. L'objectif des terroristes n'était pas les pêcheurs mais bien les éleveurs qui faisaient paître leurs animaux dans le coin. «Ils ont arrêté cinq pêcheurs afin qu'ils puissent les mener auprès des éleveurs. Les deux pêcheurs qui ont été tués ont voulu prendre la poudre d'escampette et c'est pour cela qu'ils ont été tués», commente un riverain. Les deux victimes sont respectivement Amadou Mani, 40 ans, d'origine malienne et Blama Sala Jonas d'origine tchadienne. ■

GAROUA.

Une femme de 81 ans violée et assassinée

Par I-B. Y

Le corps sans vie de Isa Modou, dame âgée de 81 ans a été retrouvé le 11 avril 2018 au petit matin au quartier Plateau de Garoua, un quartier réputé pour être résidentiel. La vieille dame, résidente au quartier Barmare à Garoua et connue comme mendicante, a quitté son domicile ce jour pour le quartier Plateau. Selon les témoignages recueillis auprès de sa famille, elle est sortie de son domicile la veille 10 avril 2018 pour son activité et n'y est plus retournée. Toujours selon ces témoignages, c'est dans la nuit du 10 au 11 avril, qu'elle a été entraînée de force dans un couloir obscur par des individus qui vont la violer et l'assassiner. Les auteurs de ce forfait courent toujours dans la nature.

«Quand nous avons été informés, nous avons saisi les autorités. L'adjoint d'arrondissement de Garoua 1er, Louis Mondou, le substitut du procureur de la République près les tribunaux de Garoua, Rodrigue Imbara et le chef de service de la recherche et des enquêtes criminelles à la division régionale de la police judiciaire du Nord se sont rendus sur les lieux. Au terme du constat qui a été fait en présence du médecin légiste, des officiers de police judiciaire et des sapeurs-pompiers, il s'est avéré qu'elle a été bien violée avant qu'on lui ôte la vie. En attendant la conclusion des enquêtes on a rétrocédé le corps à la famille pour inhumation», explique un membre de la famille de la défunte. Originnaire d'Amchidé dans l'Extrême-Nord, la victime était aveugle et mère de plusieurs enfants. ■

ADAMAOUA. Le Presec vise l'amélioration de la situation économique de Nyambaka, Meiganga et Ngan-Ha.

03 communes à l'épreuve de la résilience

Par Bertrand Ayissi

30 villages de la région de l'Adamaoua, dont 10 par arrondissement sont concernés par le Projet de renforcement de la résilience des populations des régions septentrionales du Cameroun (Presec). Aussi, dans les trois communes de Nyambaka, Meiganga et Ngan-Ha des actions seront-elles menées pendant trois ans. Ceci, afin d'améliorer la situation sanitaire et nutritionnelle des populations vulnérables, notamment les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 05 ans ; améliorer l'accès des communautés aux opportunités économiques et à une alimentation adéquate sur le temps ; favoriser l'appropriation, la pérennisation et la mise à l'échelle des bonnes pratiques par les institutions locales et nationales. «Le phénomène de l'insécurité chez nos voisins de la République centrafricaine et du Nigeria, a fait déverser dans les régions septentrionales du Cameroun un flux important de populations. Les charges se font ainsi ressentir sur les ressources humaines, naturelles, sociales et autres. C'est dans ce sens que le projet de ren-

forcement de la résilience des populations a été mis sur pied pour pouvoir apporter une réponse pérenne et salubre pour ces régions. On déplore encore la survenue des exactions dans la ville de Banki le 11 avril dernier, et qui, à coup sûr, feront déverser encore un flux important de personnes dans les régions septentrionales. Il n'est pas exclu que dans l'Adamaoua, d'autres communes soient impactées au regard de la situation sur le terrain», a indiqué le représentant du gouverneur de l'Adamaoua.

En effet, le 13 avril dernier, six mois après le lancement du projet dans la région de l'Adamaoua, le comité de pilotage du Presec a procédé à son évaluation à Ngaoundéré. «Le bilan des réalisations sur le terrain, à ce jour, est que le Presec a des axes d'intervention sur le terrain, dont les activités Wash dans le cadre desquelles nous avons des forages à réaliser ; nous avons déjà pu identifier les sites appropriés pour les 12 forages qui seront réalisés dans les trois communes de l'Adamaoua. Pour ce qui est des latrines, elles ne sont pas entièrement construites par le projet qui vient en appui aux popula-



Les acteurs du Presec.

tions ; les ménages ont déjà été identifiés. Dans le domaine de la nutrition, nous avons déjà élaboré des termes de référence. S'agissant de la sécurité alimentaire, nous avons déjà aussi identifié tous les chefs de postes agricoles, soit 16 avec qui nous avons fait une planification des activités agricoles», a confié Daniel Dionmayal, chef d'antenne Presec Adamaoua. Pour les réalisations à venir dans les trois régions septentrionales, le Presec vise d'emblée la

construction de 43 forages et des magasins de stockage. Des kits de production de semences améliorées et des intrants seront également remis aux populations, a précisé Eric Kpoumié, coordonnateur national du projet. Il faut noter que la mise en œuvre du Presec est pilotée par un consortium constitué de SNV, Aspropen et Cadepi, sur un financement de l'Union européenne à hauteur de 07 millions d'Euros. Au total, 11 communes du Septentrion sont concernées. ■

PRÉSIDENTIELLE 2018. Le candidat du MRC l'a déclaré à la suite de la dernière convention de son parti.

Kamto favorable au rapatriement de la dépouille d'Ahidjo



Maurice Kamto, président du MRC.

Par Olive Atangana

Son propos avait tout d'un discours de campagne. Entre promesses et déclarations, rien n'a été laissé au hasard par Maurice Kamto, président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC). Et l'une des promesses phares de celui qui a été désigné candidat à l'élection présidentielle d'octo-

bre 2018 par son parti, à l'issue de leur 2^e convention, le retour des restes d'Ahmadou Ahidjo, le tout premier président de la République, mort en exil au Sénégal. Le président du MRC a aussi promis l'organisation des obsèques à tous les nationaux morts en exil, un forum de dialogue national pour réconcilier tous les Camerounais, avec la présence de Germaine Ahidjo en

exil depuis près de 40 ans. Et ce n'est pas tout. Les prisonniers de l'opération épervier ne sont pas en reste. Notamment Marafa Hamidou Yaya et Jean Marie Atangana Mebara. «*Il faudra que l'on revoie ces dossiers. Je vois en particulier celui de quelqu'un comme le ministre d'Etat Marafa Hamidou Yaya, dont la sentence contient une notion, la complicité intellec-*

tuelle, que j'ai cherché en vain dans notre code pénal. Je vois le cas d'un Atangana Mebara, relaxé par une décision mais jamais libéré», a déclaré le Pr Maurice Kamto, au cours d'une conférence de presse tenue en marge de la convention de son parti. Et de poursuivre : «*Mais je veux être clair, on restera ferme sur les questions de principe, et ceux qui ont réellement commis des crimes économiques resteront en prison. Voilà donc ce que fera le candidat du MRC, s'il est élu président de la République dans six mois*».

Depuis le 15 avril 2018, à l'issue de la 2^e convention électorale du MRC tenue durant trois jours à Yaoundé, le leader de ce parti politique a été désigné candidat à la prochaine élection présidentielle d'octobre prochain. C'était d'ailleurs l'un des buts de ces assises, qui ont vu la participation de 3000 délégués venus des 10 régions du pays, outre celui d'élire le bureau exécutif national. Après avoir donc déclaré forfait pour les élections sénatoriales, le MRC participera bien aux autres échéances à venir, dont les municipales législatives et la présidentielle. «*Vous pouvez croire à ma détermination d'amener le MRC vers la victoire. Depuis 1982, le RDPC et ses alliés sont parvenus au bout*

de ce qu'ils pouvaient offrir aux Camerounais. Je vous invite tous à porter ma candidature pour ce pénalty. Je vais le tirer et mes pieds ne tremblent pas», a lancé Maurice Kamto, après sa désignation comme candidat à l'élection présidentielle. Celui qui dit être le candidat des forces pour l'alternance par les urnes et dans la paix, appelle à une «*coalition de l'opposition*» autour de sa candidature, pour «*former une synergie d'efforts pour libérer le Cameroun*». ■

SÉNATORIALES 2018/ADAMAOUA. Le Mbéré se taille la part du lion

Par Francis Eboa

Après la nomination, le 12 avril dernier, des 30 sénateurs par le président de la République, le Sénat affiche désormais complet. Au total, sur les 100 sièges de cette chambre du Parlement, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) en compte 87. Dans le département du Mbéré, région de l'Adamaoua, ce succès électoral du «*parti du flambeau*» s'est traduit par l'élection de deux ressortissants, à savoir Hamadou Paul et Mme Souadatou Djallo épouse Kalkaba.

En ce sus de ces parlementaires, sur les trois sénateurs nommés par le chef de l'Etat, deux sont également des fils du Mbéré : Moussa Sabo, lamido de Meiganga et Djafarou Mohamadou, ancien député de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (Undp) qui a bénéficié du deal politique entre son parti et le Rdpc. Au total donc, le Mbéré s'en tire avec quatre sénateurs sur les 10 dévolus à la région de l'Adamaoua.

Paul Biya aurait-il, au travers du décret du 12 avril dernier, voulu récompenser le Mbéré ? «*Si l'on avait procédé par un partage équilibré, l'Adamaoua aurait par exemple deux sénateurs par département puisqu'il en compte cinq. Mais le Président a choisi de renforcer le Mbéré plutôt que la Vina et ce n'est pas gratuit au vu de la réalité politique sur le terrain*», éclaire un observateur averti.

De l'avis d'un autre connaisseur du marigot politique de l'Adamaoua, il convient de relativiser tout de même «*cette émergence du Mbéré*». «*Il faut avoir un regard panoramique pour comprendre que ce département a certes des raisons de se réjouir aujourd'hui mais pas tant que cela puisqu'il n'a par exemple jamais eu de ministre*». ■

BENOUÉ. La présidente nationale a voulu marquer sa présence dans son fief.

L'UPC célèbre ses 70 ans d'existence

Par Innocent-Blaise Youda

Les militants de l'Union des populations du Cameroun (Upc) ont célébré hier, 10 avril 2018, le 70^e anniversaire de leur formation politique à Garoua. C'est la première fois que le parti "historique" célébrait cette manifestation dans la région du Nord. «*J'ai estimé qu'en ma qualité de présidente nationale, il me revient de marquer une présence forte de mon parti dans ma région. J'ai été élue il y a un an et depuis lors, le déploiement sur le terrain à redoubler. Les manifestations marquant la célébration des 70 ans rentre dans ce cadre-là*», a expliqué Habiba Issa, présidente nationale de l'UPC et principale actrice des manifestations de Garoua.

La journée du 10 avril à Garoua a consisté essentiellement au déroulement d'une marche sportive qui a mobilisé une centaine de militants dans les artères de la ville de. Des jeunes et militants ont ensuite eu droit à une projection vidéo qui retraçait l'histoire de l'UPC au siège du parti à Marouaré. Une projection qui a eu le don de rappeler une version de l'histoire de la création de l'Upc aux jeunes. «*Le 10 avril 1948 dans*

un café-bar de Douala-Bassa dénommé «Chez Sierra», juste au lieu-dit Ndogbatti (situé derrière l'actuel Socafer), un groupe de Camerounais sortis du Cercle des études marxistes, Jacques Ngom, Charles Assale, Jacques Ngom, Charles Assale, Guillaume Hondt, Joseph Raymond Etoundi, Léopold Moume etia, Georges Yemi, Théodore Ngosso, Guillaume Gabal, Léonard Bouly, Emmanuel Yap, Jacques-Réné Bidoum et Henri Manga Mado, posent l'acte de création de l'Union des populations du Cameroun. Déjà identifié et surveillé par les colons, le maître d'œuvre de cette opération, Ruben Um Nyobe n'y a pas pris part», a-t-on pu retenir de la projection.

Au terme de la projection, une rencontre de football a opposé les jeunes de l'Upc (Jeunesse démocratique du Cameroun) à un groupe de jeunes de la ville de Garoua. «*Notre objectif comme je l'ai précisé plus haut, c'est de marquer notre présence et nous voulons miser sur la jeunesse. C'est avec elle que nous allons construire l'avenir. C'est ce qui explique que notre cible principale à l'occasion de cet anniversaire soit la jeunesse. Il faut leur expliquer la vraie histoire*



L'histoire de l'UPC en projection.

du Cameroun afin de pouvoir envisager l'avenir, poursuit Habiba Issa. La présidente qui reconnaît au passage que son parti a manqué le rendez-vous des dernières sénatoriales. La liste Upc de la région du Nord a été disqualifiée par Elecram en

raison des pièces manquantes dans les dossiers de candidature. Un échec qui n'empêche pas les responsables locaux de penser aux prochaines consultations électorales, notamment les élections législatives et municipales». ■

INTÉGRATION. Ces financements de la BAD ouvrent la voie au lancement des travaux prévus en juin 2018.

29,6 milliards FCFA pour un pont entre Yagoua et Bongor

Par Brice R. Mbodiam

Le 13 avril 2018, le chef de l'Etat, Paul Biya, a signé deux décrets habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey, a signé avec la Banque africaine de développement (BAD), deux accords de prêts d'un montant total de 29,6 milliards de francs Cfa. De montants respectifs de 33,32 millions d'euros (21,860 milliards FCFA) et 9,73 millions d'euros (7,790 milliards FCFA), ces financements de la BAD permettront, apprend-on officiellement, de financer partiellement le projet de construction d'un pont sur le fleuve Logone, entre les villes de Yagoua, dans l'Extrême-Nord du Cameroun, et Bongor, en République tchadienne.

Deuxième pont reliant le Cameroun au Tchad, après le pont Nguéli, qui s'étire de Koussérie à Ndjamena, la nouvelle infrastructure en gestation entre Yagoua et Bongor permettra de booster les échanges entre le Tchad et le Cameroun. «*En plus de ses retombées directes pour ses usagers et les habitants des villages environnants, ce pont devrait libérer le potentiel économique dans les secteurs de*



Biya et Déby. Un nouveau pont pour mieux coopérer.

l'agriculture, du bois et des minéraux dans le Nord du Cameroun et dans le Sud-Ouest du Tchad», avait indiqué en décembre 2017, Ousmane Doré. Le directeur général de la BAD pour la région Afrique centrale avait, par ailleurs, indiqué que

la BAD débloquera, au total, une enveloppe de 66 millions d'euros, soit environ 43,5 milliards de francs Cfa, au profit des deux pays parties au projet.

Long de 650 mètres, le futur pont entre Yagoua et Bongor coûtera environ 92 milliards de

francs Cfa. Il sera financé à hauteur de 58% par l'Etat du Cameroun, tandis que le Trésor public tchadien apportera 42% de la cagnotte, apprend-on de sources proches du dossier. Selon les conclusions d'une réunion du Comité bilatéral de pilo-

tage de ce projet, tenue à Douala en octobre 2017, la pose de la première pierre de cette infrastructure, synonyme de démarrage officiel des travaux qui dureront quatre ans, est prévue au mois de juin 2018. Une date confortée par les premiers accords de financements de la BAD, dont la signature vient d'être autorisée côté camerounais.

Le pont transfrontalier Yagoua-Bongor, dont les études techniques ont été réalisées par la société Egis International, et pour lequel des financements additionnels sont recherchés auprès de l'Union européenne ; est l'un des projets intégrateurs majeurs actuellement en cours dans la zone Cemac. Aux côtés du projet d'extension du chemin de fer camerounais vers le Tchad, à partir du terminal Camrail de Ngaoundéré ; ou encore de la construction, toujours en cours, de la route Sangmélina (Cameroun)-Ouessou (Congo), dans la région du Sud. ■

GOUVERNANCE. Nouvelle chasse aux fonctionnaires fictifs

Par BRM

Le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, annonce, dès la période de paiement des salaires des agents de l'Etat pour le compte du mois d'avril, le lancement d'une opération de comptage physique des employés de l'Etat. Cette opération, souligne le Minfi, «*a pour but d'identifier et d'expurger du fichier solde de l'Etat, tous les agents publics y émargeant irrégulièrement, du fait d'une absence non justifiée, d'une démission ou d'un décès non déclaré*».

Ce nouveau comptage physique des agents publics, qui est au moins le 3ème effectué par le gouvernement camerounais au cours des 10 dernières années, «*va s'étaler d'avril à juin 2018, pour la collecte des données*», précise le ministre des Finances, tout en rappelant le «*caractère obligatoire de cette opération, qui impose à tout agent public de se soumettre aux exigences de sa mise en œuvre, sous peine de suspension pure et simple de solde*». Cette opération se déroulera sur l'ensemble du territoire camerounais, et est réalisée par des agents spécialement déployés pour les besoins de cette cause, au sein des établissements bancaires, des institutions de microfinance et des postes comptables. ■

BOLLORÉ-CNCC. Les deux acteurs ont signé une convention de partenariat à cet effet, le 13 avril 2018 à Douala.

Synergie pour fluidifier le transit des marchandises



Les deux parties signant la convention.

Par Alkali

Le 13 avril dernier, dans les locaux du Musée maritime de Douala, la direction du groupe Bolloré Transport & Logistics pour le Golfe de Guinée, et le Conseil national des chargeurs du Cameroun (Cncc), ont signé une convention de partenariat. Le protocole d'accord signé, côté Bolloré, par Mohammed Diop, directeur du groupe pour la région Golfe de Guinée, et côté Cncc par Auguste Mbappe Penda, directeur général de cette structure publique came-

rounaise ; vise à contribuer à la fluidité du transit des marchandises au port de Douala, ainsi qu'à la réduction des coûts et des délais de ces opérations.

«*Cette convention prévoit la création d'une plateforme de collaboration permanente entre l'ensemble des filiales du groupe Bolloré opérant au Cameroun, au Tchad et en République centrafricaine, et le Conseil national des chargeurs du Cameroun, qui est le relais naturel des conseils tchadien et centrafricain. C'est dont dire que les engagements qui sont pris ici, le*

Bolloré s'engage, apprend-on, à prendre en charge les coûts relatifs aux formations organisées par le Cncc à la demande expresse du groupe ; à mettre à la disposition du Cncc une base de données actualisées des chargeurs (clients) ; à transmettre au Cncc toutes les informations relatives aux procédures du commerce extérieur, ainsi que celles impulsées par le groupe pour une large sensibilisation des chargeurs ; à coopérer avec le Cncc dans le cadre de ses missions d'assistance aux chargeurs ; à transmettre au Cncc les

sont également avec les chargeurs de ces trois pays», a déclaré le directeur de Bolloré Transport & Logistics pour le Golfe de Guinée. Et le Dg du Cncc de préciser que ce partenariat «*vise à moderniser et à professionnaliser le métier de chargeur, dans l'optique de la fluidification des opérations portuaires, la réduction des coûts et délais, et donc du renforcement de l'économie du Cameroun et de la sous-région*».

Dans le détail, au travers de cette convention, le groupe Bolloré s'engage, apprend-on, à prendre en charge les coûts relatifs aux formations organisées par le Cncc à la demande expresse du groupe ; à mettre à la disposition du Cncc une base de données actualisées des chargeurs (clients) ; à transmettre au Cncc toutes les informations relatives aux procédures du commerce extérieur, ainsi que celles impulsées par le groupe pour une large sensibilisation des chargeurs ; à coopérer avec le Cncc dans le cadre de ses missions d'assistance aux chargeurs ; à transmettre au Cncc les

préoccupations exprimées par les chargeurs de son portefeuille et informer le Cncc des différentes concertations qu'il organise entre les opérateurs du secteur des transports ; et à désigner deux points focaux pour le suivi des différentes opérations du Cncc.

Dans le même temps, l'accord de partenariat impose au Cncc d'organiser des formations à la demande expresse du groupe Bolloré, pour le compte de son personnel ou de ses clients dédiés ; de transmettre toutes les parutions (manuels de procédure import/export, cahiers statistiques, notes de conjoncture) au groupe Bolloré, dès leur publication ; de porter périodiquement à la connaissance du logisticien français les préoccupations exprimées par les chargeurs à son égard, afin que des solutions rapides y soient apportées ; de proposer et de mettre en place un cadre adéquat pour assister les chargeurs tout au long de la chaîne logistique.

Pour rappel, toujours dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité du transit au port de Douala, Bolloré Transport & Logistics Golfe de Guinée avait déjà signé avec l'administration douanière camerounaise, un protocole d'accord similaire. C'était au mois d'août 2016. ■

BOUBA NDJIDA. Un arbre s'est abattu sur la tente qui les abritaient au cours de leur voyage d'études.

Trois étudiants nigériens trouvent la mort dans le parc



L'arbre qui a semé la mort à Bouba Ndjida.



Le gouverneur de la région du Nord au chevet des étudiants blessés.

Par Innocent-Blaise Youda

Trois étudiants de nationalité nigérienne ont trouvé la mort le 16 avril 2018, à la suite d'un accident dans le Parc national de Bouba Ndjidda. En plus des trois morts, le bilan de ce drame fait état de 16 blessés, tous de nationalité nigérienne. Arrivée au Cameroun vendredi 13 avril dernier, la délégation de 50 étudiants en sciences environnementales et 6 encadreurs de l'Université de l'Etat de Taraba au nord du Nigeria s'est d'abord rendue

à l'Ecole de faune de Garoua, institution partenaire au Cameroun. Ils ont ensuite regagné le parc national de Bouba Ndjidda le dimanche 15 avril 2018, où ils devaient effectuer des observations de terrain en rapport avec leur examen de fin de formation. «Ils sont arrivés normalement au lieu où ils devaient travailler. Dans la journée de lundi 16 avril 2018, il y a eu une violente tornade qui s'est abattue dans le parc. C'est alors que 19 d'entre eux se sont abrités dans une tente qui était située au pied d'un grand arbre.

Malheureusement, la tornade va faire tomber ce gigantesque arbre sur la tente où se trouvaient ces 19 étudiants. Il a fallu scier les branches pour les faire sortir de là», explique le délégué régional des Forêts et de la Faune du Nord, Jean David Njigba.

C'était la seconde fois que les étudiants de cette université nigérienne venaient faire des études de terrain au Cameroun et précisément, dans le Parc de Bouba Ndjida, en partenariat avec l'Ecole de faune de Garoua. Informé de l'incident, le gou-

verneur de la région du Nord, Jean Abate Edi'i va prendre des dispositions pour faire évacuer à l'hôpital régional de Garoua, les 16 blessés et les trois morts. Ce mardi 18 avril 2018, il a rendu une visite de réconfort aux blessés en compagnie de son état-major dans lequel on notait la présence des généraux Divine Ekongwesse, commandant de la troisième région de gendarmerie et le général de brigade Benoit Bède Eba Eba, commandant de la troisième région militaires interarmées. «Immédiatement informé, le

président de la République nous a prescrit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour venir à la rescousse de ces étudiants. En ce moment, tous les blessés ont été placés en soins à l'hôpital régional de Garoua et leur prise en charge est gratuite. Nous avons également porté le réconfort du président de la République à l'endroit de ces étudiants qui viennent d'un pays frère et ami, le Nigeria avec lequel nous entretenons de bonnes relations», a souligné le gouverneur de la région du Nord. ■

MAROUA. Ils sont disposés le long des rues.

Des canaris font office de fontaines publiques

Par Ali Magra Abakar

La température de ville de Maroua depuis le retour de la saison sèche, ne cesse de monter. Elle tutoie ces derniers jours les 40°C à l'ombre. Difficile de résister à la tentation de se désaltérer. Pour étancher leur soif, les populations du chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord ont trouvé une petite formule, elles mettent à la disposition des passant de l'eau dans des canaris au mépris de l'hygiène et autres maladies qui se contaminent par la salive. «Cela fait déjà plus de 10 ans que je place le canari devant ma maison pour que les personnes qui ont soif viennent se désaltérer» déclare Alioum Sanda. Comme lui, nombreux sont ceux qui mettent l'eau à la disposition des passants. Seulement, les canaris bondés d'eau fraîche, ne sont plus l'apanage des particuliers à Maroua, ils aussi de plus en plus visible dans les services publics de la ville. Au grand bonheur des passants assoiffés. «Moi, je n'ai pas de



De l'eau dans des canaris publics...

problème. Je bois l'eau des canaris publics depuis, cela ne m'a jamais inquiété» fait savoir Hamidou Ousman. Pour les personnes ces canaris devant leurs domiciles, c'est une manière pour eux d'engranger des récompenses du seigneur. «Je suis musulman, et dans notre religion, donner de l'eau à une personne qui a soif constitue un

acte qui a une récompense inestimable», ajoute Alioum Sanda. Seule inquiétude, cette eau est-elle potable ? «La consommation de l'eau des canaris publics expose les consommateurs aux maladies telles que les hépatites, l'herpès des maladies que l'on contracte à base de la salive mais qui ne sont encore pas très répandues à l'Extrême-



pour étancher la soif.

Nord», nuance Hadidja Ibrahim, une infirmière. Avant de demander aux populations à tourner le dos à ces pratiques.

Cependant, la pratique est déjà ancrée dans les mœurs et l'on a du mal à s'en défaire. «Les gens sont déjà habitués à boire de l'eau dans les canaris publics, on ne peut plus s'en passer, moi par exemple c'est

depuis que j'étais enfant que je le faisais je suis habitué», déclare naïvement Hamadou Issa un habitué des lieux. «En plus il fait très chaud et l'eau de ces canaris est très fraîche» ajoute-t-il. En tout cas, les populations de Maroua dans leur grande majorité ne voient pas d'un mauvais œil la consommation d'eau dans un canari à l'usage public. ■

BÉLEL. Une centaine de personnes fuyant les preneurs d'otages a élu domicile dans la localité.

Tello, terre d'asile

Par Bertrand Ayissi

Tello ne connaît pas encore le phénomène des enlèvements de personnes qui sévit dans l'arrondissement de Bélel. Au contraire des localités voisines, à l'instar de Baboua, Tourningal Hosséré, Lipawou, etc. sous la menace quotidienne des ravisseurs. Plusieurs de leurs habitants ont d'ailleurs déserté en quête de sécurité ont choisi de s'installer dans les centres urbains mais aussi à Tello. C'est le cas d'Alhadji Hamadou. «*Nous avons été obligés de les accueillir parce qu'ils fuient l'insécurité. Ce sont des personnes qui ont été intimidées*

ou dont des proches ont été enlevés. Il y en a qui sont établis dans notre village depuis deux ou trois ans et qui ont fini par s'intégrer avec leurs familles ; d'autres sont là depuis un mois ou plus», confie Yaouba Moumini, chef de 3e degré de Tello. Non sans révéler que son village connaît un boom démographique, avec une population actuelle estimée à 3000 habitants. Pour le moment, des remous n'ont pas encore été signalés s'agissant de la cohabitation. Comme les habitants autochtones de Tello, les déplacés venus des localités voisines, un peu plus de 100 personnes, se livrent à l'élevage et à la petite agriculture.



Une vue de Tello.

Nana Ousmanou, secrétaire d'état civil de Tello.

«La majorité de nos enfants n'ont pas d'actes de naissance»

L'éducation est un véritable problème à Tello, à cause du manque d'enseignants. Nous avons deux écoles primaires, pour un total de sept enseignants. Au niveau du lycée, il y a un problème d'infrastructures, avec environ 250 à 300 élèves. Malheureusement, il n'y a pas un enseignant de philosophie, de français, d'histoire-géographie, de mathématiques. Il y a quelques vacataires qui venaient de Idool, mais il y a eu une mésentente avec le proviseur. Mais le gros pro-



blème que connaît notre localité, c'est celui des actes d'état civil. Il n'y a pas de registres dans nos centres d'état civil. Donc, les enfants

sont pénalisés et c'est une situation qui dure depuis 10 ans. La majorité de nos enfants n'ont pas d'actes de naissance. Nous sommes souvent obligés d'aller au centre principal de Bélel, mais là-bas aussi, les registres sont insuffisants. On vous demande d'aller faire un jugement supplétif au tribunal et on vous fait marcher. Avant, c'est la sous-préfecture de Bélel qui nous fournissait ces registres. Maintenant que c'est le Bunec qui s'en charge, nous attendons. ■

Pourtant la petite localité située à environ 105 km de Ngaoundéré, en passant par Wassandé, Tello a des soucis d'électricité. «*Notre ligne est défectueuse vers Idool. Et à chaque pluie, nous sommes systématiquement privés d'énergie électrique*», confie sa majesté Yaouba Moumini. Historiquement village de bergers avec activité principale l'élevage, Tello s'adonne de plus en plus à l'agriculture, particulièrement la culture du maïs. «*Pour ce qui est de l'eau, nous avons environ six forages, mais seuls deux fonctionnent actuellement. Il faut donc puiser de l'eau de 7h à 12h, on ferme, question d'avoir des réserves. Les élèves de l'école primaire en souffrent énormément.*

D'ailleurs, nos bœufs en pâtissent, en plus de souffrir du manque de pâturage. Ils sont actuellement maigres et notre marché à bétail tourne au ralenti. Malgré tout, notre marché reste mieux fourni que ceux de Nyambaka, de Mbalang Djalingo, de Galdi, etc.», explique le chef du village. Tello, c'est aussi ses chutes d'une hauteur de 45 mètres, qui offre un spectacle naturel aux visiteurs. Mais bien qu'épargnée de la fureur des ravisseurs, la localité a connu une certaine régression de l'arrivée des touristes. Ceux-ceux ne daignaient pas avant la recrudescence de l'insécurité, malgré le mauvais état de la voie d'accès, à massivement visiter la localité paisible. ■

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE. L'évènement se tient du 27 novembre au 1er décembre 2018.

La 25e conférence annuelle des Biosciences se prépare



Des feux de signalisation à panneaux solaires. Innovation de l'Université de Ngaoundere.

Par Bertrand Ayissi

Pour la 4e fois que l'université de Ngaoundéré va accueillir la conférence annuelle des

biosciences, du 27 novembre au 1er décembre 2018, le succès doit être total. C'est ce qui justifie l'installation le 09 avril dernier, du comité local

d'organisation présidé par le Pr Nukenine et supervisé par le Pr Serge Doka, vice-recteur en charge de la recherche, de la coopération. Car après la 24e édition tenue à Buea en 2017, emmaillée d'un succès total au niveau organisationnel, avec un niveau de participation rarement égalée, c'est donc un défi immense que doit relever le comité local d'organisation de Ngaoundéré. «*Il doit aller au-delà... A partir de maintenant, vous devez travailler jour et nuit pour relever le défi*», a prescrit Uphie Chinje Melo, recteur de l'université de Ngaoundéré. La 25e édition de la conférence annuelle des Biosciences se tiendra sous le thème : «*Biosciences, valorisation des connaissances et entrepreneuriat*». «*La Bioscience est un grand catalyseur du développement économique. Donc, après la conférence qui aura lieu en décembre 2018, les*

attentes sont énormes. Au-delà, on veut les projets de développement pour qu'on ne reste pas seulement dans la recherche, mais qu'on voit comment les résultats peuvent être transformés. Ce, en droite ligne de la vision actuelle de l'université de Ngaoundéré, qui est axée sur la formation et la recherche en incluant l'entrepreneuriat. Les résultats de la recherche doivent pouvoir améliorer la vie des Camerounais», a indiqué Uphie Chinje Melo.

Pour le Pr Nukenine, président du comité national de Biosciences, l'émergence que vise le Cameroun en 2035 doit avoir pour socle la mise en valeur des résultats de la recherche. Une option prise par l'ensemble des universités camerounaises, que l'université de Ngaoundéré doit galvaniser à l'issue de la 25e conférence des Biosciences. «*Nous avons déjà tenu trois réunions*

avec chaque commission et avons défini les termes de référence. Nous avons rappelé aux uns et aux autres que le travail scientifique est gratuit. C'est le code d'éthique de la science, il faut être prêt à corriger les papiers par exemple, sans attendre quelque chose. Celui qui ne peut se prêter au jeu, l'exprime clairement. Tous ceux qui ont assisté à cette cérémonie sont d'accord et ceux qui étaient absents sans excuses, seront simplement radiés des commissions. Après la conférence, nous devons évoluer en termes de science, d'amitié, etc. Mais cette année, l'aspect international sera renforcé avec l'arrivée de chercheurs venus d'au moins 12 pays», a précisé le président du comité national de Biosciences. Organisation politique, la conférence de Biosciences a tenu sa première conférence en 1991 à l'université de Ngaoundéré. ■

CONFLIT. Le chef de la famille Kouamedjo dénonce une collusion entre le juge et l'une des parties impliquées dans l'affaire.

La justice condamne les dernières volontés d'un défunt

Par Yvonne Salamatou

« Nous (les enfants du premier lit) ne sommes pas associés à cette mascarade développée par le cynisme de personnes que nous qualifierons d'usurpateurs, de manipulateurs sans vergogne. Ces derniers ont pris en otage, voici bientôt 12 mois, la mémoire de notre regretté père bien aimé, ceci sous l'égide de plusieurs soutiens véreux et intéressés (frères, sœurs, épouses, amis hypocrites, etc.), qui, sans aucune hésitation, trahissent et salissent la mémoire de ce grand rassembleur qui fut pour eux un homme de bien (...) La famille Kouamedjo Philippe, que je représente, se désolidarise de ce grand manège montée sur fond de manipulation ». En dépit de cette sortie d'Eric Kouamedjo, fils aîné du regretté Philippe Kouamedjo, les obsèques de ce patriarche de la région de l'Ouest devraient, en principe, finalement avoir lieu du 27 au 28 avril 2018.

En dépit du ressentiment qu'exhale le propos ci-dessus du chef de famille, apprend-on de sources familiales, les enfants issus du premier lit du défunt ont décidé de mettre un terme au supplice imposé à la dépouille de Philippe Kouamedjo, décédé en juin 2017, et dont le macchabé est retenu prisonnier depuis lors, dans un coffre de la morgue de l'hôpital général de Yaoundé. A cause d'une longue bataille judi-



Le pague des obsèques. Prêt depuis février.

ciaire opposant la première épouse du défunt, Woussé à Baba, et Marie Gabrielle Etoga, réputée être la seconde épouse. Cette dernière est l'auteur du programme des obsèques querrellé par le chef de famille, qui dénonce un non-respect des dernières volontés de son géniteur défunt, notamment la consigne formelle d'installer directement

sa dépouille dans une église après la levée de corps.

Mais, à la vérité, en dépit des contestations des enfants du premier lit, ledit programme, qui prévoit notamment une escale des restes de Philippe Kouamedjo au domicile de Marie Gabrielle Etoga, a été validé par le tribunal de première instance de Yaoundé-

Ekounou. En effet, à la requête de l'aîné des Kouamedjo et de ses frères du premier lit, le tribunal a accédé, le 12 avril 2018, à la requête visant à lever les scellés posés à la demande de Marie Gabrielle Etoga, sur le corps de Philippe Kouamedjo.

COUP DE POUCE INTÉRESSÉ

Mais, dans le même temps, la magistrate en charge du dossier a subtilement confié l'organisation des obsèques du défunt à la dernière citée. Excluant de fait le premier lit de tout. Au mépris des dernières volontés du défunt, d'une part, et surtout, d'autre part, en contradiction flagrante avec « le certificat d'opposition contenant une sommation en arrêt de jactance », délivré à la première épouse par le tribunal de première instance de Yaoundé centre administratif, qui interdit formellement à la seconde épouse, Marie Gabrielle Etoga, de se prévaloir du statut d'épouse du défunt Philippe Kouamedjo.

En effet, en plus d'être détentrice « de deux actes de mariage avec M. Kouamedjo », dont l'un sous le régime polygamique (dressé le 20 septembre 1994 à Batchingou) et l'autre sous le régime monogamique (dressé le 3 mars 2004 à Yaoundé), selon des révélations faites en septembre 2017 par un membre de la famille, Pierre Nana, dans une lettre ouverte au délégué générale à la sûreté

nationale ; Marie Gabrielle Etoga se prévaut également d'une décision de justice consacrant le divorce entre M. Kouamedjo et sa première épouse. Un acte inconnu de cette épouse, elle-même, qui a aussitôt introduit une requête en opposition à son prétendu divorce auprès du TPI de Yaoundé Centre administratif. C'est cette requête qui vaut encore aujourd'hui à Mme Etoga l'interdiction de se prévaloir du statut d'épouse du défunt Kouamedjo, en attendant qu'une décision soit rendue dans l'affaire.

Mais, la magistrate d'Ekounou n'en n'a pas tenu compte. Du coup, des membres de la famille Kouamedjo crient à l'injustice. Et voient dans l'attribution exclusive de l'organisation des obsèques de sieur Kouamedjo à sa « prétendue épouse », un coup de pouce du juge « au service d'une amitié avec dame Etoga Marie Gabrielle », peste Eric Kouamedjo, l'aîné du défunt. Le fils Kouamedjo est d'autant convaincu de la collusion entre la magistrate et Mme Etoga que, souligne-t-il, le programme des obsèques finalement validé le 12 avril 2018 par la juge en charge du dossier, « avait déjà été préalablement annoncé en coulisse par Dame Etoga et ses proches deux mois avant », et le pague des obsèques dûment produit par la Cicam dès le mois de février 2018. ■

EXTRÊME-NORD. Résilient et Presec vont intervenir pour l'amélioration des services des réfugiés et des déplacés internes.

Des nouveaux acteurs humanitaires dans six communes

Par Jean Areguema

Confrontées aux conséquences des conflits armés engendrés par Boko Haram au Nigeria et les rebelles en République centrafricaine, les populations des régions septentrionales du Cameroun (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord) font face à d'énormes difficultés pour leur survie. Les actions de l'Etat en faveur des victimes de ces conflits armés ne suffisent pas pour satisfaire leurs besoins. Malgré également les actions des partenaires du gouvernement, les défis humanitaires restent toujours grands et nombreux. C'est dans ce contexte que sont nés deux consortia composés d'organisations non gouvernementales locales et internationales. Le premier consortium est constitué d'Action Contre la Faim (ACF), Première Urgence Internationale (PUI), la Croix-Rouge française (CRF), Care France et Solidarités Internationales (SI). Ces organisations sont chargées de la mise en œuvre du Programme de redressement économique et social inclusif et de lutte contre

l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des territoires du Nord et de l'Extrême-Nord (Résilient). Elles bénéficient d'un financement de 13 millions d'euros, soit 8,5 milliards de Fcfa sur trois ans. Le second consortium quant à lui est composé de SNV, APROSPEN et CADEPI. Doté d'un financement de 07 millions d'euros, soit 4,5 milliards de Fcfa, ce consortium est chargé de la mise en œuvre du Projet de renforcement de la résilience des populations des régions septentrionales au Cameroun (Presec). Les 20 millions d'euros de financement soit 13,1 milliards de Fcfa de Résilient et Presec sont octroyés par l'union européenne à travers le Fond fiduciaire d'urgence pour l'Afrique. L'objectif visé est d'apporter une réponse à l'impact des mouvements de populations dans les trois régions septentrionales. A l'Extrême-Nord où selon le HCR 90 701 réfugiés sont enregistrés et 215 000 déplacés recensés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les projets Résilient et Presec interviennent dans six communes notamment Mora, Waza,

G o u l f e y , Makary, Logone Birni et Mogodé.

Lancés de juillet à décembre 2017, les projets Résilient et Presec ont entamé la phase de déploiement de leurs activités en janvier 2018. Il s'agit des activités préparatoires aux études de référence du programme, le démarrage des appuis à la prestation des soins de santé et le lancement des activités préparatoires à la construction d'une maternité à Mbreché dans la commune de Tokombéré.

Le comité de pilotage régional de Résilient et Presec s'est réuni fin mars à Maroua à l'effet d'évaluer les premières activités réalisées. La rencontre présidée par Hadidja Brahim Salé, chef de division du déve-



Des réfugiés.

loppement régional aux services du gouverneur, a été un cadre de concertation avec les acteurs étatiques et non étatiques sur les rôles qu'ils ont à jouer. Les organisateurs de la rencontre ont recueilli leurs suggestions qui vont dans le sens d'appuyer les consortia Résilient et Presec dans la mise en œuvre des activités pour l'atteinte de leurs objectifs. Tous ont convenu des

domaines d'intervention de deux projets. Notamment l'amélioration de la situation sanitaire et le statut nutritionnel des populations vulnérables particulièrement les femmes enceintes et allaitantes, l'amélioration d'accès des communautés aux opportunités économiques et la favorisation l'appropriation des bonnes pratiques par les institutions locales et nationales. ■

Alhadji Ibrahim Malam, Cultivateur de fraises à Ngaoundéré.

«J'ai serré la main de Paul Biya grâce à la fraise»

Entretien mené par
Bertrand Ayissi

Comment vous est venue l'idée de cultiver les fraises ?

Je dirais d'entrée de jeu que je suis un fils de paysan. Plus jeune, j'ai commencé à vendre des fruits et légumes qui venaient du Sud du pays avec un certain retard. J'ai donc commencé à travailler les champs, question de les avoir sur place. J'ai commencé par la salade, à travers une pépinière que j'ai transplantée. En plantant, j'ai compris que la terre de Ngaoundéré, n'est pas seulement une terre d'élevage. Par ailleurs, il y avait beaucoup de Blancs ici à Ngaoundéré, qui avaient beaucoup de sympathie pour moi et m'encourageaient dans ce que je faisais. Finalement, je suis allé voir monsieur Ménager André, un fermier basé au Lac Baledjam, à qui j'ai dit que je voulais véritablement me lancer dans les cultures maraichères. On est en 1972. Lui, il expédiait ses produits, légumes et fruits à Libreville au Gabon, à Douala et au Tchad. Nous partions faire la recherche et allions partout où il achetait ces produits. J'ai commencé à vraiment travailler la terre, cultivant les choux, les salades. J'ai vu la photo de la fraise dans un bouquin, elle m'a intéressée et je me suis demandé si cette plante peut pousser au Cameroun. Mais j'étais très enthousiaste. J'ai donc rencontré à Ngaoundéré, une Française au nom de Véronique, à qui j'ai demandé des fraisiers. Elle s'est mise à rire ; elle est partie en congés en France, mais m'a ramené quelques pieds de fraisiers, la variété qu'on appelle Merveille de quatre saisons. J'ai commencé à planter cette dizaine de fraisiers. Tout à coup, Véronique est venue avec des touristes dans ma boutique, la maison des fruits au petit marché de Ngaoundéré, et a été émerveillée d'y voir des fraises. Je leur ai proposé de venir voir où je cultivais ces fraises, ils ont accepté. A la vue de mon champ, ils m'ont proposé d'agrandir, de créer un petit jardin et d'organiser un marché le samedi, les gens viendront nombreux. Je ne savais pas que la mère



de Véronique était productrice de fraises en France. Quand elle est rentrée dans son pays, elle m'a fait envoyer 16 pieds de fraises, la variété le Remontant, avec la photo de sa mère. Elle m'a exprimé leur grande joie de me voir cultiver les fraises au Cameroun. Ce sont ces 16 pieds que j'ai multipliés, et j'ai des milliers de pieds aujourd'hui.

Quel est le processus pour cette culture, de la plantation à la récolte ?

Chez les Blancs, la culture de la fraise se fait avec beaucoup de produits chimiques. Mais à Ngaoundéré, c'est la fraise bio que nous produisons, car nous utilisons la bourse de bœuf, le compost. J'ai constaté qu'en utilisant l'engrais, la fraise ne résiste pas. Dès je plante, il faut attendre deux mois. Tant qu'il fait chaud, la production est bonne, matin et soir. Quand il fait froid, la production n'est pas en grande quantité. Par an, nous produisons deux fois pour le moment. Mais nous avons changé de tactique ; pendant la saison pluvieuse, nous ne cultivons pas la fraise dans le marécage, mais sur la terre ferme. Et ça produit bien. Il faut par ailleurs préciser que la fraise a beaucoup de vertus thérapeutiques. Il y a environ trois variétés que sont le

Remontant, Madame Outo et Merveille de quatre saisons. C'est le Remontant que nous cultivons le plus ici, car produit des fruits très gros et charnus. C'est pour cela que cette espèce est plus appréciée. C'est une culture qui nourrit très bien son homme.

Pensez-vous avoir réussi cette initiative ?

Actuellement, j'ai un hectare et demi de fraises. Avec mon fils, j'ai essayé de prélever les graines pour semer, grâce à nos petites recherches. J'ai la demande à Yaoundé, Douala, Garoua, Ndjamen, Agrocom au Gabon, Paris, etc. Ma production dépend de la demande. Quand il y a des débouchés, nous augmentons la production. Aujourd'hui, j'ai une expertise pour la culture de la fraise et si je donne un fraisier à quelqu'un sans lui monter comment l'entretenir, au bout d'un an, il le perd. Si nous avons régulièrement l'avion à Ngaoundéré, qui va nous permettre d'avoir une correspondance pour Douala et Paris, au mois de décembre, on peut expédier les fraises en France. J'avais une fois, essayé. J'avais récolté des fraises à 17 h à Ngaoundéré, j'ai remis à l'avion qui est venu par correspondance à Douala à minuit, et à 6 h du matin,

elles étaient à Paris. Les gens à qui j'avais envoyé ces fraises étaient très contents, au point de venir me souhaiter une bonne année sur place un 1er janvier. Cette culture m'a ouvert tellement de portes. Je cherche juste à rassembler plus de jeunes autour d'une coopérative. J'ai mon autre fils, technicien supérieur d'agriculture, qui s'est aussi lancé pour la relève. D'ailleurs, il y a un qui a déjà pris la relève, qui s'occupe des semences de pomme de terre. Nous cultivons aussi beaucoup de pommes de terre. Mais nous avons aussi essayé les pommes de France. C'est monsieur Barizon, l'entrepreneur italien qui s'occupait de la réfection de la mosquée centrale de Ngaoundéré, qui m'a donné les boutures pour la pomme de France. Il est venu chez moi et m'a demandé pourquoi nous ne cultivons pas la pomme de France, le raisin et autres. Je lui ai dit que je voulais le faire, mais il n'y a pas de moyens. Quand il devait rentrer chez lui en Italie, les plants qu'il avait chez lui ici à Ngaoundéré, il me les a donnés. Mon fils et moi les avons déterrés sur près d'un mètre pour les planter chez moi. Mes fils et moi avons marcotté et sommes en train d'expérimenter depuis quatre ans. Nous avons eu des pommes de France, mais qui n'ont

pas encore une bonne grosseur. Mais nous allons y arriver. En outre, je cultive le haricot vert en plusieurs variétés, j'ai le beurre du paradis, le beurre du saint esprit. Pourtant, je n'étais pas l'école, faute de moyens. En tout cas, la relève est déjà assurée, je suis presque déjà à la retraite.

Quel avenir entrevoyez-vous pour la fraise et les autres cultures «étrangères» à Ngaoundéré ?

Ce sont des recherches qui m'ont poussé à la culture de la fraise et autres fruits et légumes pas encore expérimentés au Cameroun. Je n'étais alors qu'un petit commerçant. Je me suis fait un nom grâce à cette initiative. Pour la petite histoire, j'ai nourri 2000 soldats français pendant deux ans à Ndjamen. Je les approvisionnais en légumes de 1979 à 1982, à leur demande. Ce, parce qu'ils avaient été épatés de voir je cultivais du chou fleur, des betteraves, des petits pois qu'on voit seulement en boîte au Cameroun. Mais Alhadji Ibrahim les cultive et pour les petits pois, le cycle est aussi court, soit deux mois. La demande ici dépasse l'offre parce que les gens voient ces petits pois frais. Je fais par an, un quart ou un demi hectare, trois ou quatre fois. Depuis l'arrivée du PAM au Cameroun, c'est moi qui les approvisionne en légumes et fruits. J'ai d'ailleurs signé le livre d'or. Autrefois, ces fruits et légumes «étrangers» n'étaient pas connus des Africains. Mais maintenant, tout le monde les connaît et la demande va grandissante. Pâtisseries, brasseurs fruitiers, restaurateurs et autres sollicitent nos produits au Cameroun et à l'étranger. Par mon exemple, les jeunes peuvent être encouragés à se lancer dans l'agriculture en général. Je vais vous dire que c'est grâce à la fraise que j'ai eu la chance de serrer la main du président Paul Biya. J'ai eu le 4e prix national sur les fruits au comice de Maroua et j'ai une contribution exceptionnelle du Corps de la Paix des Américains. Pour mon cas, je mange tout ce que je veux, des produits sains et bio. ■

COMMUNIQUE PRESSE

OBSEQUES du Lieutenant Colonel BNITCHEU Alfred et de Maman WENDJI Véronique Veuve NITCHEU Raphael.

- SM MONKAM TOUKAM Pau Arnaud, Chef Supérieur BANKA ;
- SM NKAKAM NOUBIBOU Leopold, Chef BATCHO
- La grande Famille Nzeh Mbu NITCHEU à Batcho-Banka
- La grande famille WAMBE MIAFFEU NGUEU-SAYAP à Banka
- La grande famille NGUIANKAM à Bakwop-Fotouni
- La Famille TAFEU TOUKO à Bakotcheu-Bafang
- M et Mme TIKEU Jean Bosco à Yaoundé
- Mme Veuve BNITCHEU TCHAMENI Chantal à Douala
- La famille MANGOUA NGAGOM Rosalie à Yaoundé
- La famille TCHAMGA Elisabeth Veuve TCHOKOUAKO à Banka
- La famille NGOUNOU Joseph à Douala
- La famille NTICHI Jean Baptiste à Yaoundé
- M. et Mme TCHUITCHEU KADEU Isidore à Douala
- Mme YOSSA Yvonne Veuve DJOGOUA à Nkongsamba
- Mme HAPPY Anne Veuve KAMENI à Douala
- La famille DJEUGOUE TIEMENI Julienne à Makenéné
- Mme NGUEUKAM MOGA Marie Gisèle à Douala
- M. et Mme TCHOKOUAKO François à Douala
- Maman DJOUMBISSIE Théclaire à Bafoussam
- M. SIEWE André à Banka
- M. NITCHEU NITCHEU Dieunedort à Douala
- M. OUELADJI Guy à Yaoundé
- M. NGUEUKAM Willy James à Paris
- M. FEUNGA Eric à Douala
- Mme NYAMA Chimène à Loum

- M TIEMENI Alfred à Malabo
- Mlle TOUKAM BNITCHEU Judith Olivia à Douala
- Mlle BNITCHEU TCHOKODEU Leticia à Douala
- Mlle BNITCHEU WEMEDJI Inès à Bruxelles
- Mlle BNITCHEU BNITCHEU Larissa à Douala
- L'Association ADOLESCENCE BANKA de Douala
- Prince Aristide J. NGUEUKAM, Directeur de Publication du Journal Forum Libre à Douala

Obsèques du Lieutenant Colonel

BNITCHEU Alfred
Sosthène
25/02/1960 - 17/03/2018



& de Maman
WENDJI Véronique
veuve Nitcheu Raphaël
1938 - 13/04/2018



*« Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux, un temps pour naître et un temps pour mourir »
Ecclésiaste 3 : 2-3*

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, père, frère, oncle, époux et grand-père, Le Lieutenant-Colonel BNITCHEU Alfred Sosthène survenu le 17 mars 2018 et de leur fille, épouse, mère, tante, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère, Maman WENDJI Véronique Veuve NITCHEU Raphael survenue le 12 Avril 2018 des suites de maladie à Douala.

PROGRAMME

- Du 17 Mars au 19 Avril 2018
Recueillement tous les soirs au domicile du défunt sis à la Sonel Ndogpassi
- Vendredi 20 Avril 2018
.13h : Levée du corps à la morgue de la garnison militaire de Bonanjo
. 19h : Début de la veillée à son domicile sis à Sonel Ndogpassi
- Samedi 21 Avril 2018
• 02h00 : Départ de la dépouille pour le village Batcho-Banka par Bafang
• 06h00 : Arrivée et installation.
• 08h00 : Mise en place
• 09h00 : Office religieux
• 10h00 : Témoignages et Honneur militaire
• 11h30 : Inhumation dans la stricte intimité familiale
• 12h00 ; Collation et Fin des cérémonies.

Obsèques de madame Pauline POINSIER MANYINGA

FAIRE-PART

- Madame veuve MANYINGA Madeleine, sa mère
 - Jean Marie BIHEMLE
 - Rita MANYINGA épouse DINA NDOUMBE
 - Jeanne Antoinette MANYINGA épouse DIBOUE
 - Antoine-Marie MANYINGA
 - Françoise Marie Madeleine MANYINGA épouse KEMPF
 - Madeleine Monique MANYINGA, NONGA, NGUIDJOL et BETEHE
 - Les familles DIKOR
 - Ses neveux et Nièces
 - La famille SONG-BIHEMLE, à Makondo
 - La famille SONG-MBOUMA TJAHE, à Lom-Edéa
 - La famille NYAJO
 - La grande famille NDOG-MBENANE
 - La grande famille NDOG-NJEE
 - Ses amis, Collègues et confrères journalistes
- Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, cousine, tante, amie, et collègue
Madame Pauline POINSIER MANYINGA
Journaliste-chroniqueuse ; conseiller à la Direction du quotidien « Le Jour », décès survenu à Douala, le 09 Mars 2018 des suites de maladie.

PROGRAMME

Du 10 mars au 18 Avril 2018

- Prière et recueillement tous les lundi et mercredi, de 18h à 21h, au domicile de sa sœur Madame DINA NDOUMBE Rita, sis au quartier Bonabéri, à Douala, rue 4441 N°1060. (Après Hôpital Adlucem)
- Messes dans les paroisses

Samedi 24 mars 2108

De 17h à 22h : Messe et recueillement en l'église de la rencontre au 17, rue de palis hôtels, 75014 Paris.

Vendredi 06 Avril 2018

De 18 h à 23h : Messe et recueillement en l'église Saint Paul, au 22 Avenue de Paris 68 000, Colmar

Judi 19 Avril 2018 :

Veillée sans corps à Bonabéri, rue 4441 N°1060. (Après Hôpital Adlucem)

19h00 : Messe
Témoignages
23h00 : Fin de la veillée

Vendredi 20 Avril 2018

10h 00 : Levée de corps à l'hôpital Laquintinie de Douala
11h00 : Messe en la cathédrale Saints Pierre et Paul de Douala
13h00 : Transfert de la dépouille au village natal, à Makondo
20h00 : Messe
Veillée jusqu'à l'aube

Samedi 21 Avril 2018

10h00 : Messe
Témoignages
Inhumation

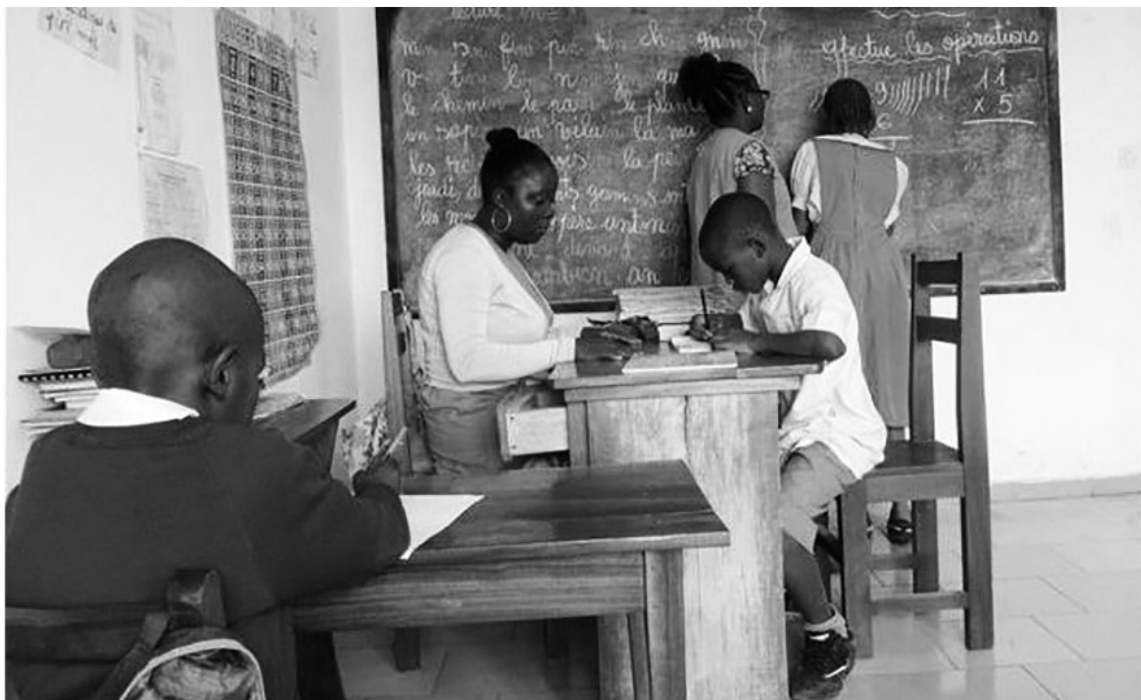


1956- 2018

« Heureux désormais les morts qui s'endorment dans le seigneur. Oui, dit l'esprit de Dieu, qu'ils se reposent de leur peines » (Apocalypse 14, 13)

AUTISME. La maladie rare est pourtant une réalité très présente.

Une pathologie méconnue au Cameroun



Le suivi particulier des enfants autistes.

Par Ali Magra Abakar

Il a poussé son premier cri le 05 octobre 2003 à l'hôpital régional de Maroua et depuis toujours Sik Bada est malade. Mais les premiers signes de ce qu'il souffrait d'une maladie rare interviendront alors qu'il a trois ans. A cet âge, il ne parvenait pas à parler et bavait en longueur de journée. L'enfant présentait aussi des comportements incompris de son entourage et la phobie des étrangers, entre autres. Désarçonnés, les parents du petit Sik sont vite guidés par des connaissances vers

les marabouts capables de soigner leur enfant. Fervent croyant, son père refuse cette option. Aussi à l'âge de la scolarisation, il n'hésite pas à l'inscrire à l'école publique de Palare, pensant qu'au contact des autres enfants, son fils allait s'ouvrir et enfin parler. A l'école, le petit Sik ne s'en sort pas. Au grand dam de ses parents qui ne savaient toujours pas de quoi souffrait leur rejeton. Lequel avait du mal à exprimer à cet âge-là.

Un jour, alors que son père zappe, il tombe sur un magazine consacré à l'autisme et dont le

comportement des enfants victimes était similaire à celui de son fils. C'est à ce moment qu'il fait un rapprochement avec la maladie qui rongait leur enfant depuis sa tendre enfance. Il faut donc se rapprocher des spécialistes. Faute de moyens, les parents du jeunes autiste ne peuvent l'envoyer dans un centre spécialisé à Yaoundé. C'est ainsi que Sik Bada se retrouve au centre Bethlehem de Mouda.

MALADIE MAL CONNUE

Des cas comme celui de cet adolescent sont légion. Mais

l'autisme reste une maladie peu connue de tous. Elle se caractérise par des difficultés d'apprentissage du langage, ainsi que par une absence d'interaction sociale selon l'Oms. D'après les statistiques de l'organisme onusien, un enfant sur 160 est concerné. Sauf qu'au Cameroun, l'autisme reste assimilé à la sorcellerie. L'enfant autiste est rejeté et exclu, autant sa famille est indexée. «C'est un enfant dont les souffrances ne sont pas perçues comme les souffrances des autres. Dans notre société, parfois cet enfant est taxé d'être obsédé autrement dit, habité par les mauvais esprits», déplore-t-on ici. Voilà pourquoi il est recommandé aux parents comme ceux de Sik Bada, de jouer un rôle essentiel pour accompagner les enfants atteints d'autisme. «L'autisme est une réalité très présente dans la mesure où ce type de handicap touche une personne sur 160 dans le monde», explique-t-on au centre Orchidée Home que pilote Dr Ernestine Gwet-Bell.

Le 2 avril 2018, à l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, il a été démontré que les parents peuvent également aider leurs enfants dans le cadre des traitements psychosociaux et comportementaux dispensés à leurs propres enfants. Chez Sik Bada, ses quatre frères et sœurs ont fini par l'accepter comme tel et comprendre son handicap qui n'a pas d'importance pour lui. ■

HÉMOPHILIE. Près de 2000 malades au Cameroun

Par Olive Atangana

Sensibiliser un large public aux réalités d'une maladie peu connue et mobiliser le plus grand nombre en faveur de l'intégration des patients. Tels étaient les objectifs de la semaine d'activités en prélude à la célébration le 17 avril dernier, de la Journée mondiale de l'hémophilie. Au Cameroun, une personne sur 10 000 naît hémophile. Soit un peu plus de 2000 personnes (chiffres obtenus selon une étude photographique des statistiques mondiales en 2014). L'hémophilie est une maladie hémorragique héréditaire due au déficit d'une protéine de coagulation, habituellement présente dans le plasma. Elle se transmet de façon héréditaire de père en fille et de mère en fils. Elle provoque dans certains cas, des hémorragies fréquentes au niveau des genoux, des coudes, des chevilles et des muscles. Ce qui entraîne une perte de l'amplitude de des articulations. Ce qui fait de l'hémophilie une maladie classée dans les catégories rares.

L'hémophile est généralement rapidement diagnostiquée à cause de saignements excessifs, quelle que soit la nature et l'endroit de la plaie. Ces saignements peuvent survenir dès le premier âge. Lors de la circoncision, ou encore lors des premiers déplacements de l'enfant, des bleus apparaissent au niveau des jambes. Des saignements au niveau des muscles ou des articulations peuvent également survenir et entraîner des hématomes. Plus tard, des saignements internes au niveau du cerveau ou de l'abdomen peuvent engager le pronostic vital.

L'hémophilie n'est pas une maladie évolutive : quelle que soit sa sévérité, elle reste identique tout au long de la vie. Une des complications majeures de l'hémophilie est l'apparition d'hémarthroses : il s'agit d'épanchements de sang au niveau des articulations. Ce phénomène douloureux provoque un gonflement et une perte de souplesse. D'après les médecins, l'hémophilie ne se guérit pas, mais elle se contrôle grâce aux traitements substitutifs. Ces traitements consistent à injecter aux patients, par voie intraveineuse, des facteurs de coagulations fonctionnels. Un patient atteint d'hémophilie A reçoit du facteur VIII et un patient atteint d'hémophilie B reçoit du facteur IX. Ces substituts peuvent être dérivés du sang humain ou bien produits par génie génétique (facteurs «recombinants»). Ils peuvent être administrés à titre préventif (traitement prophylactique) ou en cas d'accident hémorragique. Un traitement prophylactique (préventif) est indiqué en cas d'hémophilie sévère ou modérée. Il consiste en deux ou trois injections de facteur de coagulation par semaine. L'objectif est de maintenir une concentration suffisante en facteur de coagulation dans le sang, pour permettre une coagulation quasi-normale en cas de saignement.

Il existe trois types d'hémophilie prédominants : L'hémophilie A est la plus fréquente (un garçon touché sur 5 000 naissances), l'hémophilie B, cinq fois plus rare (un garçon sur 25 000 naissances), et celle C, plus rare encore. ■

Silas Tessou, infirmier en santé mentale.

«L'enfant doit grandir dans un environnement où il ne sera pas stressé»

Par A. M. A.

Qu'est-ce que l'autisme ?

L'autisme est un mot qui a été créé en 1991 pour désigner un symptôme fondamental, la schizophrénie. Ce sont des troubles majeurs de la personnalité qui se caractérisent par les replis sur soi, la perte de contact avec la réalité et l'opposition au monde extérieur. Il faut entendre par autisme la constitution d'un monde propre, impénétrable qui tend à éclore sur lui-même. C'est-à-dire que l'enfant autiste est replié sur lui-même. L'autisme se manifeste avant l'âge de trois mois et dévient apparent entre deux et trois ans. Les garçons sont les plus exposés à cette maladie.

Quelle en sont les causes ?

L'autisme est jusque-là de cause inconnue. Certains scientifiques pensent qu'il existe plusieurs facteurs notamment les facteurs génétiques, les facteurs environnementaux, les facteurs métaboliques et les facteurs liés au développement de l'enfant. Nous pouvons aussi citer les dysfonctionnements au niveau du système nerveux central.

Quelles sont les signes de la maladie ?

Encore appelé signes cardinaux de l'autisme, les principaux signes sont le repli sur soi, l'isolement extrême, l'intolérance au changement. Les enfants autistes sont hostiles au changement. S'il aime une chose, c'est la seule chose qu'il va aimer tout le temps. Il n'aime pas qu'on change leurs habitudes, les troubles de langage, absence de communication. Et même lorsqu'il y a communication c'est l'école allé. L'enfant répète involontairement des mots prononcés par autrui. On, peut ajouter à ces signes la fuite du regard des autres, l'enfant et impassible ne répond pas à l'appel, il n'obéit pas aux ordres fait ce qu'il veut, se fâche vite et est souvent agressif. Mais il faut relever que certain enfant autiste s'en sort bien lors qu'ils sont soutenus par leurs parents.

Quels sont les troubles qui s'adosent sur l'autisme chez



l'enfant ?

Il existe des troubles associés à l'autisme. Ceux-ci devraient être recherchés et traités notamment le retard mental, la déficience sensorielle notamment, les problèmes de vision et d'écoute. Ils peuvent avoir des anomalies, une grosse tête. Ils peuvent avoir l'épilepsie et même des pathologies génétiques.

Qu'en est-il de la prise en charge ?

**SOUS LE TRÈS HAUT PARRAINAGE DE
S.E.M. PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
LE MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

ORGANISE LA 6^e ÉDITION DU



SALON

**INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT
DU CAMEROUN**

**DU 26 AVRIL AU 05 MAI 2018
AU PALAIS DES CONGRES - YAOUNDE**

THÈME

**L'ARTISANAT AFRICAIN
ET LE COMMERCE ÉQUITABLE :
"ENJEUX ET PERSPECTIVES"**



Afrique Pluriel Communication